

Identité et identité nationale

*Joël ROMAN **

La construction de l'identité individuelle est devenue de nos jours une tâche permanente, et probablement infinie. C'est que l'individu contemporain n'est plus, ou est moins tributaire d'identités assignées, et doit s'inventer au fil des jours sa propre identité. Celle-ci ne se fait cependant pas à partir de rien : elle emprunte en permanence des éléments au contexte social dans lequel l'individu évolue, et procède au moins autant des éléments hérités ou transmis (par la famille, le groupe, l'école), que de projection imaginaires, dans des identités rêvées ou fantasmées. En outre, cette construction identitaires est fonction de la réception qu'elle suscite chez les autres, de leur acceptation ou de leur rejet : l'incapacité à assumer un minimum de stabilité identitaire, comme au contraire la captation par une identité figée, stéréotypée (souvent du type identité professionnelle) sont les deux pathologies complémentaires de la construction identitaire.

L'identité que je décline est ainsi fonction de plusieurs facteurs : la situation de dialogue ou de confrontation dans laquelle je me trouve pris (parents d'élève face à des enseignants ou à d'autres parents, je suis le père de ; militant face à d'autres militants je suis de telle sensi-

**individu
reconnaissance
mémoire
immigration post-coloniale**

bilité ; questionné sur ma nationalité à l'étranger je suis français ; etc. On voit que chacune des détermination individuelles peut venir à un moment ou à un autre tenir lieu d'ancre identitaire (âge, sexe, profession, lieu de résidence, origine familiale, religion, convictions, etc..). Mais, pour peu que l'échange s'approfondisse ou que la situation se complexifie, mon identité va s'enrichir de nouvelles composantes, et je choisis celles que je souhaite mettre en avant. J'ai ainsi à ma disposition un clavier identitaire, sur lequel je joue avec plus ou moins de liberté ou d'aisance selon la place qui m'est laissé par mon (ou mes) interlocuteurs. Car ceux-ci sont en effet prompts à me considérer comme le représentant indistinct de tel groupe qui fait sens à leurs yeux, souvent selon des critères binaires : parisien/provincial ; homme/femme ; vieux/jeune ; français/immigré ; etc. Si de telles catégorisations sont souvent une manière confortable d'organiser le monde, et reviennent à s'assurer d'une certaine prévisibilité des êtres et de leurs comportements, elles peuvent aussi tourner à une forme d'assignation identitaire. L'individu est alors immédiatement renvoyé à une catégorie générale et on fait fi de ses caractéristiques individuelles.

Confrontée à de telles injonctions, la personne hésite souvent entre deux attitudes : soit un hyperconformisme envers ce qui est attendu, une manière de surenchère sur le type générique auquel on prétend l'assimiler, soit au contraire une tentative de se dérober et de vouloir à toute force être autre, de résister à l'assignation. C'est dire que l'identité est moins une adéquation objective entre la conscience individuelle et on ne sait quelle « réalité » substantielle, que l'effet de la reconnaissance des autres. Celle-ci vient-elle à manquer, l'identité ne parvient plus à se soutenir et se fait moyen de protestation : dans le cas des identités contestées, on oscille d'une identité à l'autre, passant souvent de l'une à l'autre sans transition : vous me dites français, mais je suis algérien, vous me voyez arabe, mais je suis français.

Brandies dans l'espace public, contestées ou revendiquées, certaines identités deviennent ainsi des marqueurs privilégiés et des objets de cristallisation de nombre de débats : tel est le cas de l'identité nationale, et en miroir des identités minoritaires qui peuvent s'opposer à elle, ou l'inquiéter.

Aujourd'hui de nombreux groupes mettent en avant des revendications identitaires, en exigeant des formes de reconnaissance publique de leur originalité et de leurs spécificités. Celles-ci peuvent prendre des formes très diverses, depuis des identités professionnelles qui font valoir leur utilité sociale et leur singularité (infirmières, cheminots, etc.), souvent en les adossant à des revendications matérielles (salaires, statuts, retraites) classiques, jusqu'à des identités « culturelles » de toutes sortes : homosexuels ou locuteurs des langues régionales minoritaires. Mais les conflits les plus aigus se nouent autour des groupes immigrés ou issus des immigrations, qu'ils choisissent d'ancrer leurs identités dans la religion (musulmans), dans une spécificité

ethno-culturelle (kabyles), dans une revendication mémorielle (survivants de la Shoah et des rafles de la seconde guerre mondiale, descendants d'esclaves, héritiers des colonisations) ou dans une singularité à la fois sociale et territoriale (habitants de tel ou tel quartier de banlieue), sans d'ailleurs que ces identités soient exclusives les unes des autres. Il s'agit toujours là de constructions plus ou moins délibérées, d'identités de groupe qui empruntent des éléments à des bribes de traditions et les recomposent, et dont les individus se souviennent. Nombreux aussi sont ceux qui, en réaction, refusent ce qu'ils condamnent comme un enfermement identitaire, sans toujours être sensibles à la dimension de protection que de telles affirmations identitaires procurent. De fait, ces revendications identitaires sont d'autant plus exacerbées qu'elles ne sont pas reconnues, voire considérées avec défiance par les autorités publiques et la majorité de la population, et qu'elles font souvent l'objet de discriminations des individus qui en portent les stigmates.

C'est dans ce contexte qu'il faut situer la nouvelle vogue qui remet au goût du jour l'identité nationale, au point d'avoir fait l'objet d'une promotion toute particulière durant la campagne électorale et d'avoir donné son nom à un ministère, associée de manière provocatrice à l'immigration. Cela signifie en effet clairement que l'immigration représente une menace pour l'identité nationale : comme si le rayonnement de la France, son pouvoir d'attraction, le désir qu'elle suscite n'avaient pas de rapport avec cette identité ! Comme si celle-ci était quelque chose à défendre contre une menace, une vague, une déferlante !

Or quelle est au juste cette identité nationale ? L'identité nationale française n'est pas, n'a jamais été, une identité figée, stable, une essence éternelle. Au contraire : elle a si profondément structuré ce pays parce qu'elle

était controversée. En temps de paix, la nation n'est cultivée que lorsqu'elle est un ferment de la division nationale. Réunifiée et apaisée, elle fait consensus, mais cesse de faire rêver. Il faut que la menace extérieure se précise, comme en 1914, pour que la nation soit cette fois exaltée par tous.

Après 1945, la version universaliste et républicaine de la nation se fissure, confrontée aux deux mutations majeures que sont la décolonisation et la construction européenne. C'est que la nation française républicaine fut aussi impériale, étendant la domination coloniale au nom de l'universalité de ses principes. Lorsqu'aujourd'hui, la question du passé colonial, de la mémoire coloniale, de la mémoire de l'esclavage refait surface, c'est la manière dont l'imaginaire universaliste républicain s'est noué à l'empire français qui se trouve à nouveau interpellée. C'est aussi la raison pour laquelle les immigrations post-coloniales ne peuvent se ramener aux figures plus classiques de l'immigration. L'immigration post-coloniale est à la fois plus proche, plus intégrée (d'une certaine manière intégrée autant qu'elle peut l'être avant même de vouloir immigrer) et plus distante car d'une distance fondée sur la confiscation des idéaux républicains, sur un déni d'égalité et de justice persistant.

La construction européenne elle aussi va venir interroger à sa manière l'universalisme républicain car elle exige des abandons ou des transferts importants de souveraineté, et qu'on reconnaîsse que la France n'est peut-être pas le modèle dont tous les autres devraient s'inspirer, mais qu'elle peut aussi se comparer aux autres.

On ne viendra pas à bout du malaise français en faisant des immigrés des boucs émissaires, en promouvant une conception de la nation comme club qui choisit ses membres (alors qu'au contraire la nation est d'abord la

communauté politique de ceux qui ne se sont pas choisis mutuellement), ou en invoquant on ne sait quelle francité génétique : ce qu'il faut c'est regarder en face notre héritage et notre mémoire, et s'engager dans la perspective d'une construction européenne partagée. Faire droit aux identités partielles, singulières, légitimes, qui s'expriment au sein de la société française n'affaiblit pas l'identité nationale, mais au contraire la conforte : cela a d'ailleurs toujours été le cas, l'identité nationale n'étant pas pour les individus une identité exclusive, mais s'articulant sur des identités locales (le village), culturelles et religieuses (catholicisme, judaïsme, protestantisme, franc-maçonnerie), politiques que l'on songe à ce que fut la culture communiste), professionnelles enfin. Pour être apaisée, l'identité nationale a besoin aujourd'hui d'être pluralisée.

■

*Philosophe, revue Esprit**